

FAMILLE - ATELIERS ET VÉHICULES

DOMAINE D'ACTIVITÉS - INTERVENTIONS TECHNIQUES

Correspondance RIME E/M FPELOG06 Conducteur de véhicules ou d'engins spéciaux

MÉTIER

Définition	Conduit et assure l'entretien courant de véhicules supérieurs à 3,5 tonnes, destinés à réaliser tous les travaux de transport relatifs aux voies publiques, déchets urbains, réseaux d'éclairage, d'eau et d'assainissement
Autres appellations	<ul style="list-style-type: none"> • Chauffeuse / Chauffeur de benne à ordures ménagères (BOM) • Chauffeuse / Chauffeur de poids lourd
Facteurs d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> • Réglementation : évolution du code de la route, formations obligatoires (FIMO : formation initiale minimum obligatoire ; FCO : formation continue obligatoire) • Accroissement de la demande : volume de déchets à évacuer, nombre de kilomètres de voirie à entretenir, etc. • Évolutions technologiques dans les outils de travail, dans les systèmes d'assistance à la conduite, dans les systèmes embarqués
Situation fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Commune, structure intercommunale, département, région • Rattaché au service garage ou au parc de véhicules
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en extérieur, sur de petits parcours urbains ; transporte généralement d'autres agents dans son véhicule • Travail avec des personnels à pied • Rythme de travail souple en fonction des saisons ou des impératifs de service • Horaires de travail irréguliers • Bonne résistance physique (bruit, vibrations, chaleur) • Permis de conduire spécifique exigé
Spécialisations / Extensions	<ul style="list-style-type: none"> • En fonction du type de véhicule conduit et du type de permis poids lourds
Autonomie et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Limitée à l'exécution. Responsabilité dans la conduite du véhicule (éco-conduite), le respect des règles de sécurité, l'utilisation des équipements du véhicule et le contrôle préventif de celui-ci • Éventuellement, coordination d'une petite équipe d'intervention
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les ouvriers à pied, les agents transportés (agents de collecte des déchets, agents de police/fourrière, etc.) • Relations avec les agents de l'atelier de maintenance, du magasin de pièces de rechange, la station-service • Relations constantes avec le donneur d'ordre, le chef de garage ou le responsable de service
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Camions équipés : d'une benne, d'une grue auxiliaire, d'une citerne avec balayeuse, d'une benne à ordures ménagères (BOM), d'un plateau, d'une nacelle • Station de lavage basse et haute pression • Station-service informatisée
Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre d'emplois : Adjoints techniques territoriaux (catégorie C, filière Technique)
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie • Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe) • Profession et conditions d'exercice réglementées (FIMO-FCO obligatoire)
Activités techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Conduite d'un véhicule • Contrôle, entretien et maintenance du véhicule • Conduite et manœuvre d'un véhicule poids lourd sur la voie publique et les chantiers, et mise en œuvre des outils propres à la spécialisation du véhicule
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination d'une petite équipe • Lavage du véhicule • Conduite du véhicule aux contrôles annuels des Mines

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Conduite d'un véhicule

- Respecter les règles de la circulation routière
- Conduire avec habileté et prudence dans des conditions parfois difficiles (intempéries, aléas divers)
- Réagir rapidement en présence d'un événement soudain
- Pratiquer une conduite économique et responsable pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre
- Se concentrer sur la conduite et maintenir son attention
- Adapter les gestes et postures à la situation
- Suivre ou choisir un itinéraire adapté aux conditions de circulation et à l'état de la chaussée
- Adapter ou optimiser un parcours
- Utiliser un GPS

Contrôle, entretien et maintenance du véhicule

- Détecter et informer des dysfonctionnements du véhicule
- Effectuer l'entretien courant du véhicule
- Réaliser réparations et dépannages simples
- Tenir le véhicule en parfait état de propreté
- Réaliser les montages et démontages des équipements spécifiques (neige)
- Renseigner le carnet de bord du véhicule

Conduite et manœuvre d'un véhicule poids lourd sur la voie publique et les chantiers, et mise en œuvre des outils propres à la spécialisation du véhicule

- Manœuvrer avec dextérité le véhicule, les outils spécialisés embarqués
- Adapter la conduite et l'itinéraire en fonction du gabarit
- Prévoir et anticiper les comportements des personnels à pied et autres usagers
- Réaliser des chargements, arrimages, déchargements, remplissages
- Vérifier le bon fonctionnement de tous les organes du véhicule et de ses outils
- Régler des mécanismes simples

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Code de la route et sanctions encourues en cas de non-respect
- Autorisations de conduite
- Rôle des aides à la conduite : ABS, ESP, etc.
- Règles de conduite économique et responsable
- Règles et consignes de sécurité
- Techniques de lecture de plan/carte
- Programmation d'itinéraire
- Principes courants de fonctionnement des moteurs et des véhicules
- Risques liés à l'utilisation d'un véhicule non conforme
- Échéancier d'entretien du véhicule
- Rôle du carnet de bord
- Principes de fonctionnement des outils spécialisés embarqués sur le véhicule
- Concepts élémentaires de physique (poids, masse, freinage, etc.)
- Principes de base de mécanique

SAVOIRS

> SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Principes de la communication orale

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

ORGANISATION - ENCADREMENT

Code NSF P3

- Compte-rendu d'activité

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Code NSF T3

- Application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail

SÉCURITÉ DES USAGERS

Code NSF T4

- Application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité des usagers